

Un projet résolument tourné vers l'avenir et qui respecte l'histoire du territoire**EDITO**

Dans le cadre du développement du projet éolien porté par EDF Energies Nouvelles, sur les Communes de Cruas et de Saint-Vincent-de-Barrès, une large concertation a été lancée en septembre 2015.

Une première lettre d'information vous a été distribuée et nous avons mis à votre disposition un registre et une adresse mail pour nous permettre d'échanger sur le projet.

Lors des permanences ouvertes au public en septembre, une cinquantaine de personnes sont venues échanger avec nous sur le projet. Nos objectifs sont avant tout d'informer et de répondre aux questions suscitées par ce projet d'aménagement.

Cette concertation vous a permis d'exprimer vos remarques et vos interrogations.

Nous avons pris en compte un certain nombre de ces observations afin de faire évoluer le projet en fonction des enjeux du territoire.

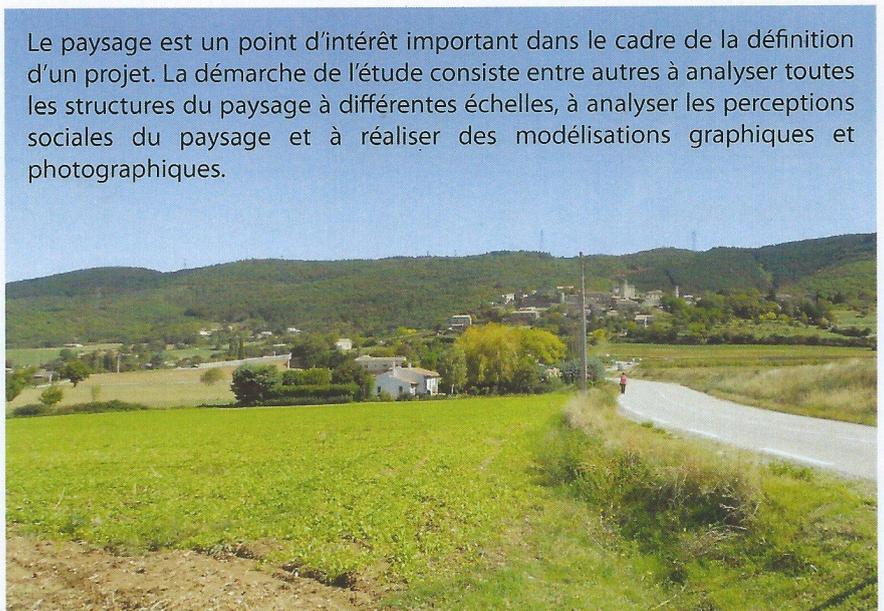
Bonne lecture

L'Equipe projet d'EDF Energies Nouvelles

Ce que nous retenons des échanges

- De nombreuses personnes se sentent concernées par la transition énergétique.
- Le projet contribue au développement local et à l'image d'un territoire tourné vers la production électrique à faible émission de CO₂.
- Le projet doit s'intégrer le plus possible dans ce territoire dynamique qui possède un patrimoine important.
- Certains riverains proches sont particulièrement sensibles aux aménagements induits par le projet : nous en tiendrons compte.

Le paysage est un point d'intérêt important dans le cadre de la définition d'un projet. La démarche de l'étude consiste entre autres à analyser toutes les structures du paysage à différentes échelles, à analyser les perceptions sociales du paysage et à réaliser des modélisations graphiques et photographiques.

**Permanences publiques d'informations**

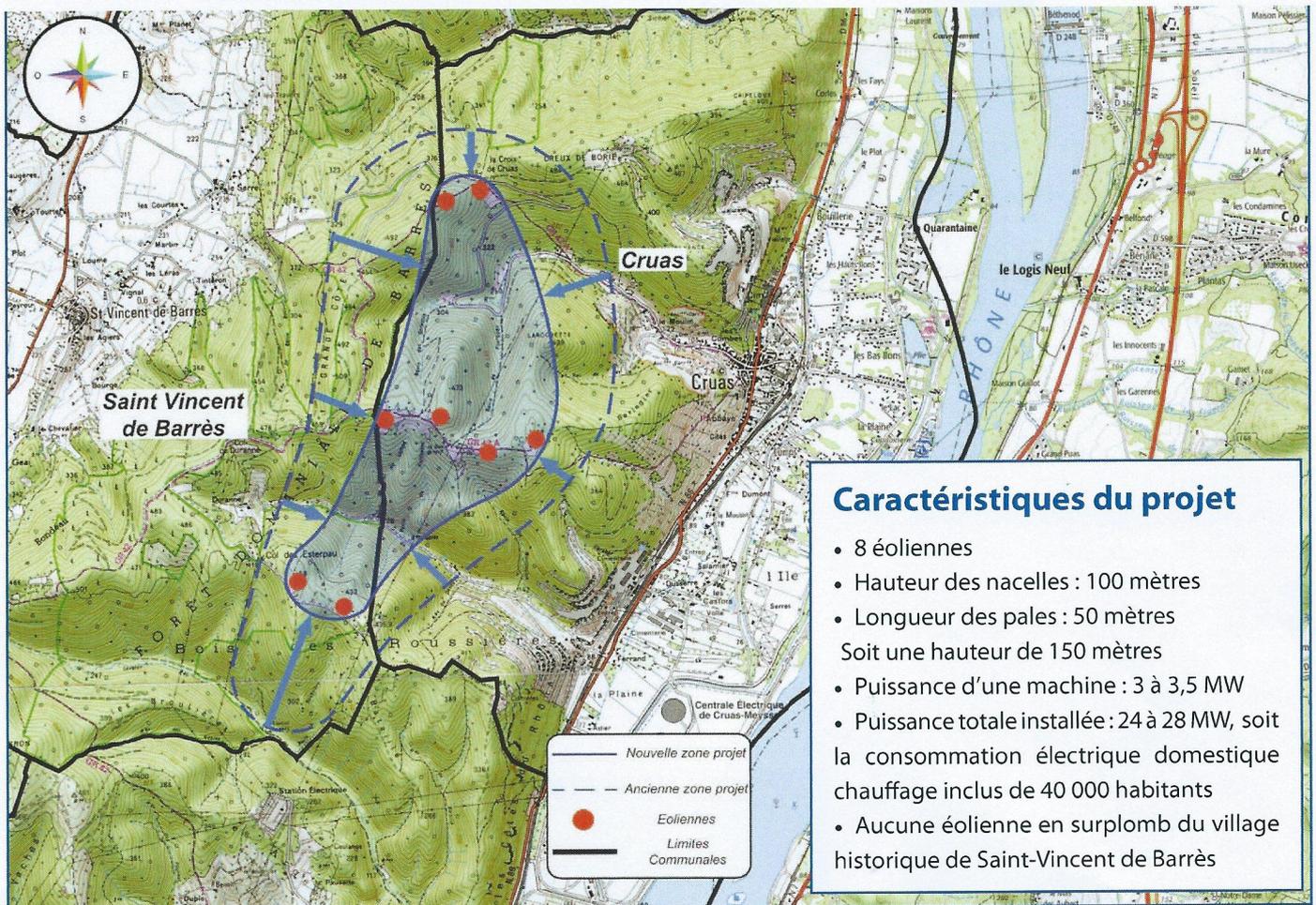
Les prochaines permanences se dérouleront **sur rendez-vous**

le mardi 15 décembre de 10 H à 12 H et de 14 H à 20 H à la Salle des Mariages de Saint-Vincent-de-Barrès

le mercredi 06 janvier de 10 H à 12 H et de 14 H à 19 H à la Mairie de Cruas

Pour le bon fonctionnement, **merci de vous inscrire**, par mail en indiquant votre nom, vos coordonnées et l'heure souhaitée à l'adresse cruas-saint-vincent@edf-en.com 48 heures à l'avance, ou **auprès de votre commune** au minimum 72 H à l'avance.

Évolution du projet suite à la concertation : éloignement des zones habitées



Caractéristiques du projet

- 8 éoliennes
- Hauteur des nacelles : 100 mètres
- Longueur des pales : 50 mètres
Soit une hauteur de 150 mètres
- Puissance d'une machine : 3 à 3,5 MW
- Puissance totale installée : 24 à 28 MW, soit la consommation électrique domestique chauffage inclus de 40 000 habitants
- Aucune éolienne en surplomb du village historique de Saint-Vincent de Barrès

L'acoustique

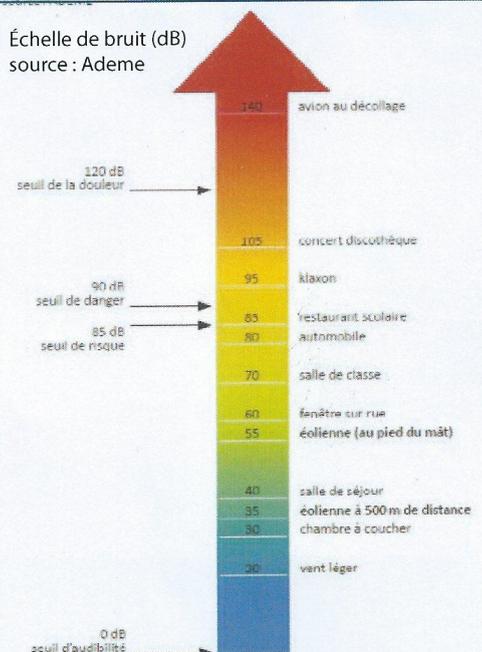
Une campagne de mesures acoustiques a été réalisée sur mars et avril 2015, et une seconde campagne s'est déroulée en août 2015.

Six enregistreurs ont été installés à Cruas et à Saint-Vincent-de-Barrès afin de connaître le niveau sonore de l'environnement autour de la zone d'étude. Les mesures permettent de simuler l'émergence sonore du parc éolien, c'est-à-dire comparer le niveau sonore de l'environnement sans et avec le parc éolien.

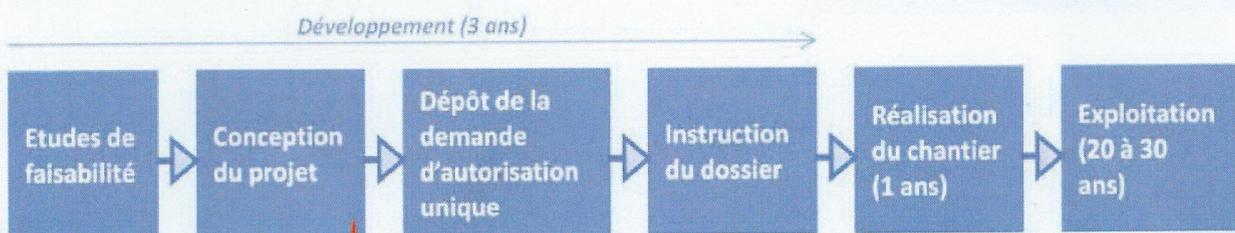
L'émergence sonore permet de concevoir un projet éolien dans le respect de la réglementation ICPE, à laquelle les éoliennes sont soumises.

Une fois le parc construit, une nouvelle étude acoustique sera effectuée afin de s'assurer du respect effectif de la réglementation et d'adapter, si besoin, le plan de gestion acoustique de chaque éolienne.

Échelle de bruit (dB)
source : Ademe



Comment se déroule un projet éolien ?



État du projet au 1^{er} décembre 2015

